SAVANNAH

L'impression générale du savannah est un chat grand, mince et gracieux avec de grandes taches sombres frappantes et d'autres marques audacieuses sur un fond de couleur luxuriante fauve, or, orange, argent, noir ou noir fumé. Ce chat est une réplique du serval : grand chat haut sur pattes, mince et musclé des plaines africaines dont il est originaire. Affectueux et extraverti, avec un cou, des jambes et des oreilles exceptionnellement longs. Le savannah est à la fois unique et beau.

I —CORPS/CONFORMATION (40)

(8) CORPS — Le torse est long, mince et bien musclé, avec une cage thoracique profonde et des omoplates proéminentes. La ligne inférieure du corps suit cette courbe ascendante, montrant le « tuck-up », mais non extrême et une croupe arrondie. Les hanches et les cuisses sont pleines, longues et un peu lourdes par rapport au reste du corps.

(7) OSSATURE - Ossature moyenne, dense et forte.

(7) MUSCULATURE – Ferme et bien développée cependant lisse.

(8) PATTES — Plus longues que la moyenne, bien musclées, sans paraître lourdes ou trop délicates. Les pattes arrière sont légèrement plus longues que les pattes avant.

(3) PIEDS— Ovales, de taille moyenne.

(7) QUEUE — De largeur moyenne à épaisse. De longueur moyenne, se terminant entre le jarret et, debout, juste au-dessus du niveau du sol. Longueur préférée juste en dessous du jarret. La queue devrait se rétrécir légèrement jusqu'à une extrémité émoussée. Les queues en fouet ne sont pas désirées.

II —TÊTE (40)

(6) FORME —Le visage forme un triangle équilatéral. Le triangle est formé par le front au-dessus les yeux; les côtés suivent la mâchoire avec une fin arrondie au museau. Au-dessus de ce triangle, le front et les oreilles forment un rectangle entre le front et le sommet des oreilles. La tête est petite en proportion du corps.

(4) MENTON – Vue de face, le menton se rétrécit pour suivre le triangle de la tête. De profil, le nez est légèrement saillant de sorte que l'angle formé par le nez vers le menton s'incline vers l'arrière, ce qui peut faire que le menton SEMBLE fuyant.

(4) MUSEAU – Effilé, sans cassure. Il forme la partie inférieure du triangle facial qui va du front à la pointe du menton. Les pâtons ne sont pas prononcées.

(3) NEZ – Vue de face, le dessus du nez est large avec des narines basses ; de profil, il descend légèrement vers le bas, donnant un aspect arrondi. Le cuir de nez est légèrement convexe et recouvre le nez.

(7) OREILLES — Remarquablement grandes et hautes sur la tête. Larges avec des bases profondes. Droites avec des dessus arrondis. La base externe de l'oreille ne devrait pas commencer plus bas sur la tête qu'à la hauteur des yeux. La base intérieure des oreilles est assez proche du dessus de la tête. Idéalement, une ligne verticale peut être tirée du coin interne de l'œil jusqu'à la base interne de l'oreille. Des touffes d'oreilles peuvent être présentes. Des barres horizontales de couleur pâle (connues sous le nom d'*occelli*) à l'arrière des oreilles sont souhaitables.

(6) YEUX — De taille moyenne et placées sous un front légèrement proéminent. Le haut de l'œil ressemble à un boomerang et à un angle exact de sorte que le coin de l'œil suit la ligne descendante du nez. La moitié inférieure de l'œil a une forme d'amande. Les yeux sont modérément profonds et bas sur le front avec au moins une largeur d'œil les séparant. Les « taches de larmes » sont présentes le long de l'œil et entre l'œil et le nez. Toutes les couleurs des yeux sont autorisées et sont indépendantes de la couleur de la robe.

(4) PROFIL – Le front est de plat à une courbe légèrement convexe depuis le sommet de la tête jusqu'au-dessus de l'œil, où il y a un léger changement de direction et une légère courbe concave de ce point jusqu'à l'extrémité du nez. De profil, le visage forme également un triangle du haut de l'œil jusqu'au bout du nez, tournant pour suivre la ligne de la mâchoire et pour revenir à l'œil.

(6) COU – Long et mince.

III —ROBE-TEXTURE & LONGUEUR (8)

Longueur de courte à moyenne avec une bonne substance et une sensation légèrement grossière. Des poils de protection plus épais recouvrent un sous-poil plus doux, les taches ont une texture sensiblement plus douce que les poils de protection. Le poil n'est pas excessivement dense et repose relativement à plat sur le corps.

IV —COULEUR / PATRON (12)

(4) COULEUR - Noir, tabby moucheté brun (noir), tabby moucheté argent, et noir fumé SEULEMENT. Aucune préférence n'est donnée à la couleur de fond sur le tabby moucheté brun. Les marquages foncés et solides sont préférés sur tous les tabbies. Dans toutes les variantes, les lèvres sont noires et les lignes du canal lacrymal sont proéminentes.

Sur les Savannahs mouchetés, le cuir du nez peut être du rose au rouge brique, noir uni ou noir avec une ligne au centre rose clair ou rouge brique. Pour les Savannahs noirs, le cuir du nez doit être noir solide. Les coussinets doivent toujours être du charcoal foncé jusqu'au brun-noir.

(8) PATRON – PATRON MOUCHETÉ SEULEMENT Le patron moucheté du savannah a des taches brun foncé à noires et peuvent être des taches rondes solides, ovales ou allongées. Une série de rayures parallèles, de l'arrière de la tête jusqu'au-dessus des omoplates, se déploient légèrement sur le dos et le patron moucheté suit la ligne de rayures des épaules en continuant sur la longueur du corps. De plus petites taches seront trouvées sur les jambes et les pieds aussi bien que sur le visage.

NOTE: Le savannah noir peut avoir des taches fantômes. Un patron visible sur le noir fumé est souhaitable. Dans toutes les couleurs, le patron visible doit être moucheté.

V —CONDITION & BALANCE

La race doit démontrer un développement musculaire ferme. Le savannah est un chat exceptionnellement gracieux et bien équilibré avec des couleurs et des patrons frappants.

TEMPÉRAMENT

Confiant, alerte, curieux et amical.

OBJECTIONS

	DÉDUIRE
• Taches de toutes couleurs autre que brun foncé à noir	3-8
• Rosettes	3-8
• Taches verticalement alignées, rayures de type pommelé	1-6
• Toutes taches blanches sur le cou, la poitrine, l'abdomen ou autre endroit	4
• Corps cobby	2-5
• Petites oreilles	1-3

DISQUALIFICATIONS

Tout critère de refus, tel que décrit dans la Préface générale (Exception pour le point numéro 2, qui doit être une pénalité mais pas une disqualification)

COULEURS RECONNUES

SEULEMENT : Noir, tabby brun moucheté, tabby argent moucheté, noir fumé.

ORIGINE DE LA RACE: Hybride
ASCENDANCE RECONNUE: Serval, Savannah, Domestique à Poil Court, Mau Egyptien, Ocicat ou Oriental à Poil Court
EXIGENCE POUR ENREGISTREMENT: F1
EXIGENCES POUR LA COMPÉTITION: F4 minimum de 4 générations d'accouplement de Savannah avec Savannah seulement

2014 05 01

2024 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

SAVANNAH

BROWN TABBY

Robe: Couleur de fond a de diverses nuances d'or à orange. Les taches sont une variation de taches rondes, ovales et allongées. Une série de rayures parallèles, de l'arrière de la tête jusqu'au-dessus des omoplates, s'étend légèrement sur le dos et les taches mouchetées suivent la ligne des rayures des épaules en continuant sur la longueur du corps. Des taches plus petites se trouveront sur les jambes et les pieds ainsi que sur le visage. La couleur est brun très foncé ou noir. Les lèvres sont noires. Des canaux lacrymaux noirs proéminents bordent les côtés internes de chaque œil. Le contour des yeux, des lèvres et du nez doit être entouré de noir.

Cuir du Nez: Rouge brique, noir, or noir avec une fine ligne rouge pâle descendant au centre du nez.

Coussinets: Charcoal foncé ou brun-noir.

Couleur des Yeux: Va de l'ambre au vert pâle.

Objections: Taches de toutes couleurs autre que brun foncé à noir. Taches verticalement alignées, rayures de type pommelé.

SILVER TABBY

Robe: Couleur de fond argent. Les taches sont une variation de taches rondes, ovales et allongées. Une série de rayures parallèles, de l'arrière de la tête jusqu'au-dessus des omoplates, s'étendent légèrement sur le dos et les taches mouchetées suivent la ligne des rayures depuis les épaules en continuant sur la longueur du corps. Des taches plus petites se trouveront sur les jambes et les pieds ainsi que sur le visage. La couleur est brun très foncé ou noir. Les lèvres sont noires. Des canaux lacrymaux noirs proéminents bordent les côtés internes de chaque œil. Le contour des yeux, des lèvres et du nez doit être entouré de noir.

Cuir du Nez: Rouge brique, noir, or noir avec une fine ligne rouge pâle descendant au centre du nez.

Coussinets: Charcoal foncé ou brun-noir.

Couleur des Yeux: Va de l'ambre au vert pâle.

Objections: Taches de toutes couleurs autre que brun foncé à noir. Taches verticalement alignées, rayures de type pommelé.

BLACK

Robe: Noir solide. Taches noires sur un fond noir est l'idéal. Les taches sont une variation de taches rondes, ovales et allongées. Une série de rayures parallèles, de l'arrière de la tête jusqu'au-dessus des omoplates, s'étend légèrement sur le dos et les taches mouchetées suivent la ligne des rayures des épaules en continuant sur la longueur du corps. Des taches plus petites se trouveront sur les jambes et les pieds ainsi que sur le visage. La couleur est brun très foncé ou noir. Les lèvres sont noires. Des canaux lacrymaux noirs proéminents bordent les côtés internes de chaque œil. Le contour des yeux, des lèvres et du nez doit être entouré de noir.

Cuir du Nez: Noir.

Coussinets: Charcoal foncé ou brun-noir.

Couleur des Yeux: Va de l'ambre au vert pâle.

Objections: Taches de toutes couleurs autre que brun foncé à noir. Taches verticalement alignées, rayures de type pommelé.

BLACK SMOKE

Robe: Noire avec une mince bande de blanc à la base du poil. Plus évidant en écartant la fourrure. Les taches sont une variation de taches rondes, ovales et allongées. Une série de rayures parallèles, de l'arrière de la tête jusqu'au-dessus des omoplates, s'étendent légèrement sur le dos et les taches mouchetées suivent la ligne des rayures depuis les épaules en continuant sur la longueur du corps. Des taches plus petites se trouveront sur les jambes et les pieds ainsi que sur le visage. La couleur est brun très foncé ou noir. Les lèvres sont noires. Des canaux lacrymaux noirs proéminents bordent les côtés internes de chaque œil. Le contour des yeux, des lèvres et du nez doit être entouré de noir.

Cuir du Nez: Noir.

Coussinets: Charcoal foncé ou brun-noir.

Couleur des Yeux: Va de l'ambre au vert pâle.

Objections: Taches de toutes couleurs autre que brun foncé à noir. Taches verticalement alignées, rayures de type pommelé.

01 07 06

2023 — Canadian Cat Association / Association Féline Canadienne

Voir le standard de la race ainsi que la préface générale des règlements pour toutes disqualifications et objections additionelles

PREFACE GÉNÉRALE

Il est important de consulter le standard de race pour connaître les disqualifications spécifiques à chaque race. La liste suivante s'applique à toutes les races, sauf indication contraire.

REFUS DE TOUT TITRE (W/A) POUR :

1. Plus ou moins de cinq orteils sur chaque patte avant et quatreorteils sur chaque patte arrière (Pixie-Bobs sont exemptés de cette règle).
2. Des médaillons ou des boutons blancs ou du blanc sur les orteils, sauf s'ils font partie du patron de la couleur OU sauf s'il y a indication contraire dans le standard de race.
3. Un chat dégriffé. Les protège-ongles transparents sont permis.
4. Toute difformité ou défiguration - héréditaire, congénitale ou acquise. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
5. Chat montrant des signes d'intention de tromper (ex. présence de poudre ou de craie dans le pelage à la suite du toilettage, utilisation de teinture, de rinçages colorés ou d'autres moyens de dissimulation de couleur, ponçage ou rasage).
6. Tout chat qui, sans provocation, attaque un juge ou une autre personne dans l'enceinte du ring, sera considéré comme violent et doit être disqualifié (D.V. Disqualifié, Vicieux).
7. Kink, visible ou invisible. Kink est défini comme une déflexion rigide dans la ligne de la queue, visible ou non. Les petites bosses non-visibles ou des dépôts de calcium sont considérées comme une objection. Veuillez-vous référer aux standards de chaque race pour connaître les exceptions à cette règle.
8. Mauvaise couleur des yeux (sauf indication contraire dans le standard de la race).
9. Les yeux croisés pour toutes les races. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
10. Malocclusion de la mâchoire.
11. Le monorchidie (absence d'untesticule) ou cryptorchidie (absence des deux testicules) sont des motifs de refus de récompense dans les classes championnat (mâle non-castré) ou miscellaneous (mâle non-castré).
12. Tout chat qui obtient moins de 90 points sur le standard derace.

FACTEURS À CONSIDÉRER :

1. Un menton faible, fuyant ou proéminent est une faute grave. Des déductions doivent être faite pour le menton, le profil et l'équilibre de la tête.
2. Il faut permettre le fait que les mâles ont des bajoues. De façon générale, les mâles sont proportionnellement plus gros que les femelles.
3. Tenir compte des variations saisonnières de la fourrure.
4. Pour les chatons et jeunes adultes, permettre des marques pâles de tabby, sauf si ces marques font parties de la description de la couleur.
5. Il convient de tenir compte de la couleur immature des yeux et du pelage chez les chatons et les jeunes chats.
6. L'excellence d'un aspect du standard ne doit pas surpasser l'importance d'une déficience d'un autre. Dans la mesure où le standard décrit spécifiquement les différentes parties de l'apparence du chat, les juges doivent effectuer leur travail conformément à ces spécifications.
7. Chaque chat inscrit doit posséder le poids, la condition et l'équilibre appropriés à sa race. L'équilibre est l'image physique entière du chat. Le chat doit être équilibré et aucune qualité particulière ne devrait être dominante. Le juge ne doit pas déduire plus de points que le total déterminé au standard du chat pour cette qualité.
8. Les juges doivent pénaliser ou disqualifier NFA (No Further Awards) un chat pour une mauvaise condition due à la maladie ou aux mauvais soins.
9. Si un animal inscrit se présente avec des puces, des champignons, des acariens des oreilles, etc., le juge doit le disqualifier (NFA) et en informer le responsable de l'exposition.
10. Une femelle manifestement enceinte ou allaitante sera disqualifiée NFA. (Aucun autre prix).
11. L'éclairage naturel doit être disponible si possible. Il faut tenir compte que l'éclairage artificiel peut changer la couleur des yeux ou de la fourrure.
12. Un chat présenté au ring démontrant des effets visibles d'un sédatif (par exemple, troisième paupière apparente, yeux vitreux, incapacité à se tenir debout ou assis, manque de coordination ou de contrôle musculaire) ne sera pas récompensé. Le juge inscrira la mention « Aucune autre récompense NFA (No Further awards) dans son livre de jugement.
13. Tout chat trop nerveux ou difficile pour être manipulé par le juge ou le propriétaire/agent doit être disqualifié (D.U.H. – Disqualifié, Incapable d'être manipulé).
14. Un juge peut disqualifier tout chat dont le propriétaire ou son agent attire l'attention sur lui-même ou sur son animal lorsqu'il le place dans le ring de jugement, ou à tout moment pendant le jugement. Les juges doivent inscrire la mention DLE « Disqualifié, Manque d'étiquette » dans leur livre.
15. S'il y a erreur de la couleur ou du patron, avec la permission du propriétaire, le chat doit être transféré dans sa propre classe.
16. Les chats en convalescence après une intervention chirurgicale ou une blessure récente, dont l'incision ou la plaie n'est pas complètement cicatrisée, les points de suture récemment retirés, etc., doivent être disqualifiés NFA (Aucun autre prix).

2026 05 01